

# Daniel Leroy est mort

Daniel Leroy est décédé chez lui hier, à Behren-lès-Forbach, au bout de quinze longues années de souffrances. Il avait 42 ans. Gravement irradié le 12 août 1991 alors qu'il travaillait comme intérimaire au sein de la société EBS à Forbach, il vivait depuis un véritable calvaire.

R.L.  
D25 III  
2007

Cela faisait plus de quinze ans que Daniel Leroy souffrait le martyr. Hier, celui que tout le monde surnommait « l'irradié de Forbach » s'est éteint chez lui, à Behren-lès-Forbach. Il avait 42 ans. Sa femme Ernestine, qui partageait sa vie et le soutenait depuis leur rencontre en 1996, était à ses côtés. « Daniel était encore à l'hôpital à Montpellier en février pour une greffe. Son médecin m'avait dit de ne pas faire de projets à long terme. Mardi, il était à Paris, les docteurs ne l'avaient pas trouvé bien du tout », confiait Ernestine Leroy quelques heures après le décès. Cela faisait des années qu'elle le savait promis à une mort certaine, des mois qu'elle craignait le moment fatal.

La vie de Daniel Leroy bascule le 12 août 1991 : intérimaire à la société Electro Bean Service (EBS) à Forbach, il pénètre dans un accélérateur de particules pour réparer une panne, sans savoir que la manœuvre est dangereuse. Il en sort gravement irradié, ainsi qu'un autre intérimaire et le contremaître de l'entreprise. À l'époque, Daniel ne sait pas ce qui lui arrive. « Je pensais que c'était un petit truc de rien du tout, que j'allais rester dix jours à l'hôpital puis que je rentrerais à la maison guéri », racontait-il. Plongé dans un coma artificiel durant six semaines, cancéronné six mois dans une chambre stérile, il reste un an à Clamart sans pouvoir rentrer chez lui. Et l'enfer ne fait que commencer... Daniel se rend rapidement compte que l'accident industriel dont il est la victime la plus touchée est bien plus grave qu'il ne l'imagine.

## « On m'a volé ma vie »

Depuis ce drame, Daniel Leroy lutta sans répit contre les radiations qui rongeaient

RIEDINGER Philippe

**Daniel Leroy s'est éteint hier, chez lui, à l'âge de 42 ans. Il avait été gravement irradié le 12 août 1991.**



son corps, jour après jour. Plus de quinze ans de souffrances, des mois d'hospitalisation loin des siens, des opérations à répétition, des greffes et des amputations... Le Forbachois ne comptait même plus ses interventions chirurgicales, las de voir son corps se détériorer. Sans aucune guérison possible.

« On m'a volé ma vie », répétait-il souvent, en rage contre le P. D.-G. d'EBS, qui bénéficia de la grâce présidentielle en 1994 et échappa ainsi à la prison. La rage contre une justice lente et trop peu sensible à ses souffrances : Daniel Leroy avait dû se battre durement et longtemps afin d'obtenir une rente à vie pour accident du travail, puis des dommages et intérêts. Procès, appels, recours... Le sentiment d'injustice devant le sort réservé aux responsables de son accident ne l'a jamais quitté.

Et comme si les souffrances ne suffisaient pas, Daniel Leroy a dû faire face toutes ces années aux regards des autres, à la bêtise parfois, aux tracas administratifs... Rien ne lui a été épargné. « Les gens devraient se mettre dans la peau de Daniel pour le comprendre, vivre son calvaire. Parfois, j'ai peur qu'il prenne des médicaments pour en finir », disait sa femme. Longtemps, il a essayé de lutter contre ces impitoyables radiations qui le détruisaient. La morphine calmait à peine ses douleurs, les gestes quotidiens étaient devenus insurmontables... Hier, Daniel est mort.

J. B.

Les obsèques de Daniel Leroy seront célébrées le mercredi 28 mars à 14 h 30 en l'église Saint-Jean Bosco de Behren Cité 2.